

Informations de base	
2024/3009(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Objection conformément à l'article 115, paragraphes 2 et 3, du règlement intérieur à l'autorisation de mise sur le marché de la poudre traitée aux UV de larves entières de Tenebrio molitor (ver de farine jaune) en tant que nouvel aliment et modifiant le règlement d'exécution (UE) 2017/2470 Subject 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/3009(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2-3
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/10/01471